



Commission Environnement et développement durable 8 avril 2013

SYNTHESE

En introduction, le président rappelle que l'année 2013 est importante pour le Conseil national d'information statistique car il s'agit d'une année de réflexion sur le programme à moyen terme de la statistique publique 2014-2018, moment pour redéfinir **avec tous les utilisateurs les besoins en matière d'information statistique pour les années futures.**

Dans cette perspective, se sont exprimées les attentes de la part des utilisateurs présents et, par la voix d'Odile Bovar, celles des personnalités rencontrées lors d'auditions menées au cours de l'automne 2012. Un **bilan du cycle 2009-2013** a été présenté, suivi des principales orientations de travail envisagées par les producteurs pour les 5 années à venir.

Du bilan 2009-2013 ressort que les services de la statistique publique ont **pris en compte l'essentiel des préconisations émises en matière d'environnement et de développement durable** (intégration de développement durable dans les enquêtes, référentiels d'indicateurs territoriaux, suivi des recommandations du rapport Sen-Fitoussi-Stiglitz, enjeux environnementaux et impacts de l'activité...).

Pour l'avenir

En matière de statistiques énergétiques, Laurent Michel (Dgec¹) indique qu'il est fondamental de **disposer de tableaux de bord permettant le pilotage et l'évaluation de la politique énergétique.** Cette nécessité s'inscrit tant dans un cadre national (indépendance énergétique, sécurité d'approvisionnement, cohésion sociale et territoriale,... -et tenant compte de la préservation de la santé et de l'environnement-), que dans un contexte européen pour répondre au Plan Climat-Énergie. Les attentes s'expriment vers une meilleure connaissance sur **le coût et le prix des énergies - dont renouvelables, et France entière-**. Sylvain Moreau indique que les travaux du SOeS -outre un approfondissement de la consommation énergétique- s'orientent vers une **construction d'un compte satellite de l'énergie.**

Au niveau régional, Vincent Le Biez rappelle que le référentiel d'indicateurs défini dans les Srcae² *requiert la collecte de données localisées auprès de différents opérateurs et organismes publics. Or celles-ci demeurent difficiles à obtenir, notamment pour des raisons de confidentialité. Il ressort alors des échanges que la statistique publique doit envisager de prendre contact avec les différents organismes collecteurs de données localisées sur l'énergie* pour proposer une solution en réponse aux besoins statistique des acteurs locaux.

Le thème de la biodiversité est abordé pour la première fois en Commission. Julien Touroult du muséum national d'histoire naturelle en rappelle la variété d'observation (espèces, habitats...). Si tout n'est pas à inventorier ou à suivre, il s'avère nécessaire de **disposer d'indicateurs -de base de données fiables et de cartographies des écosystèmes à jour- utiles à orienter les politiques publiques** dans le cadre d'aménagement du territoire par exemple. Il insiste par ailleurs sur **l'enjeu économique des services écosystémiques.**

¹ Direction générale de l'énergie et du climat

² Schémas régionaux du climat, de l'air et de l'énergie

Valéry Morard (SOeS) précise que l'[observatoire national de la biodiversité](#) offre grand nombre d'indicateurs. Une **meilleure coordination entre les différents acteurs d'observation** et une meilleure synergie entre les outils s'avèrent nécessaires. Les travaux du SOeS **s'attachent à suivre les indicateurs existants et se limitent à certains proxys (utilisation des sols, habitats...) pour une connaissance approfondie des stocks et des flux**, et cela dans le cadre du programme CarHab -cartographie des végétations de France), **en respect de directive et groupe de travail européens**.

Alors que la stratégie nationale de développement durable s'achève fin 2013, et que s'ouvre la **stratégie nationale de transition écologique (SNTE)** s'appuyant sur un cycle de conférences annuelles thématiques, les utilisateurs **expriment la nécessité de maintenir les indicateurs construits, de les valoriser en les enrichissant par de nouvelles problématiques (économie circulaire, pollution lumineuse...), d'en assurer une large diffusion, et de poursuivre la concertation** entre les parties prenantes.

Lors des débats se manifeste le souhait que la statistique publique continue -et complète- ses travaux **de prise en compte du développement durable par les entreprises -y compris au niveau des plus petites-**. Sylvain Moreau indique que la construction de comptes environnementaux sont en cours et s'intégreront dans un cadre harmonisé au niveau européen.

Plusieurs problématiques émergent de la salle et rejoignent les besoins exprimés lors des entretiens. Au niveau **des ménages**, leur comportement dans la gestion des **déchets**, l'impact de **l'environnement sur leur santé**, les **normes thermiques des logements**. Pour établir un aménagement plus durable, **l'action publique** se doit de disposer **d'études d'impact en matière de transports** (infrastructures, émission de CO2...) et d'un suivi de **l'utilisation des sols à un niveau fin**.

Au cours de cette réunion, le Président a accordé un avis d'opportunité à **l'enquête sur le sentiment d'exposition aux risques (Eser 2013)** présentée par Éric Pautard du SOeS

Une seconde réunion de cette Commission aura lieu en **septembre 2013** et permettra de **poursuivre et d'enrichir les réflexions sur le moyen terme 2014-2018**.